

mijean / il y a neuf années

[TVA](#)

Bijour,

A titre informatif, La tva au Luxembourg passe de 15 à 17 % à partir du 1er janvier 2015....

Source : Newsletter de Shooting-supplies

....

giacojp / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Bonsoir ,

Oui j'ai reçu un message ce matin

Vous avez reçu ce message par e-mail parce que vous êtes inscrit à la liste de diffusion de ce forum. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces messages, cliquez ici.

p.fichaux / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

non jamais assez.

Vous avez reçu ce message par e-mail parce que vous êtes inscrit à la liste de diffusion de ce forum. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces messages, cliquez ici.

Utilisateur anonyme / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Ben oui, c'est pas du neuf...

Toute manière, le Lux pour les composants et muns, c'est du passé...

Je plains les armuriers, que tous nous connaissons bien, mais dès lors que je charge dans la camionnette d'un pote qui se reconnaîtra ici, un coffre-fort chez Frauenberg qui vient de chez Midarms à Liège, tout en payant plus cher...Idem avec les optiques style Nightforce, commandez directement chez l'importateur en Allemagne et plus au Lux...sérieuse différence garantie, du vécu...J'ai été pris pour la première, pas pour la seconde.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a neuf années et a été effectuée par maqars.

lagaffe / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

TVA = tout va augmenter !

TVA = taxe des voleurs associés !

Vous avez reçu ce message par e-mail parce que vous êtes inscrit à la liste de diffusion de ce forum. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces messages, cliquez ici.

Tir Européen / Le tireur déguste

TVA

Dany / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Pfff même eux sont en crise...

Kowa / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Y se sont déjà rendu compte que délocalisation et taxation ne riment pas avec consommation!!

Et ça va encore empirer, oh oui!!

Et ensuite ils se plaindront de la crise qu'ils auront créée de toute pièce

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a neuf années et a été effectuée par Kowa.

jpdx / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Je me demande quand même si une intervention à la Cour Constitutionnelle pourrait changer les choses ?

J'explique :

Jadis existaient toutes sortes de taxes (de luxe, de transmission, etc...) qui ont été remplacées par une taxe unique : la TVA.

(Historique de la TVA dans l'Union européenne : Le 11 avril 1967, les deux premières directives sur la TVA ont été adoptées, instaurant une taxe sur le chiffre d'affaires générale, en plusieurs étapes mais non cumulative, destinée à remplacer toutes les autres taxes sur le chiffre d'affaires existant dans les États membres.)

Celle-ci était sensée être plus claire et plus facile à appliquer et contrôlée puisque due par l'utilisateur final.

Puis, aux accises existant déjà et toujours, sont venus s'ajouter des redevances, droits, cotisations de ceci-cela et autres taxes qui n'en portent pas le nom mais qui toutes sont obligatoires...

...Et qui sont soumis à la TVA !!!

Vous avez dit politiciens mafieux ???

À eux de nous prouver le contraire.

p.fichaux / il y a neuf années

[Re: TVA](#)

Et on lui pèlera le jonc comme au bailli du limousin , qu'on a pendu un beau matin, qu'on a pendu avec ses tripes !

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a neuf années et a été effectuée par p.fichaux.
